

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue Saint-Georges; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

|                   |   |   |           |
|-------------------|---|---|-----------|
| ABONNEMENT ANNUEL | { | France et Colonies Françaises . . . . . | 10 francs |
|                   |   | Etranger.. . . .                        | 15 —      |

2.510 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-88

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 13 décembre :*

MM. Cattin, Robin, Tourillon, Lavertu, Lafontaine, Borgey, Olsoufieff, Trétrop, Bourquin, Fonlupt, Mercier, Guillaud, Chassagne, Brisson, Neff, Peiraud, Tronche, Duboul, Bellevegue, Humbert, Illi, Galland, Masse, Roiret, Corbière, Galland, Truchet, Marchand, Moyat, Mazille, Terrolle, Judlin, Guilhot, Coupat, Dalloz, Max, Corday, Delorme, Jaillard, Giraud, M<sup>me</sup> Giraud, MM. Benoît, Cuér, Juven, Duplat, M<sup>me</sup> Donat, MM. Prost, Fleury, Eyraud, Poty, Sauverzac, Figuera, Boyet, Imbert, Bousset-Gindre, Bothier, Chambaud, Guinet, Bertinier, Réal, Guichon, Pellissier, Charrin.

Et M. Burg (Albert), géomètre, Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin), parrains MM. Demange et Nicod. — M. Collet-Mériaud (L.), manufacturier, Varennes-sur-Allier (Allier), parrains MM. Desvigne et Josserand, M. Lalive (Jean), 43, rue Pierre-Dupont, Lyon. — M. Thivichon (Charles), 16, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon, parrains, MM. Patissier et Péchoux. — M. Desvignes, étudiant en pharmacie, 21, rue Vieille-Monnaie. Lyon, parrains, MM. Pouzet et Nétien.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du **Mardi 10 Janvier 1933, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> Installation du Bureau, allocution des Présidents.

2<sup>o</sup> Présentation de :

M<sup>lle</sup> Ricisi (Odette), 243, avenue Lacassagne, par MM. Revol et Nétien.

feuilles terminales de la branche, d'un écarlaté éblouissant, et qui produisent l'effet d'une seule fleur.

NOTA. — Dans la communication de mai 1932, quelques errata sont à corriger : p. 75, 30<sup>e</sup> ligne, lire : *le peu d'insectes*; au lieu de : *le jeu d'insectes*.

P. 76, 3<sup>e</sup> ligne, supprimer *cependant*, le passage se rapportant à la forêt d'Analamasoatra, et non à l'Itasy.

## SECTION BOTANIQUE

### Herborisation aux environs de Saint-Vallier (Drôme)

Par M. L. REVOL

Entre Saint-Vallier et le Pont-de-Saint-Uze (Drôme), la Galaure a creusé dans le granit et le gneiss des gorges d'une sévère beauté et que le touriste connaît peu. Ayant eu l'occasion de passer fréquemment sur la route qui suit le cours tourmenté de la rivière, j'avais remarqué la multiplicité et la qualité des espèces qui se développent sur les parois rocheuses. La situation quasi méridionale (Saint-Vallier n'est qu'à 30 kilomètres au nord de Valence) permet de retrouver là quelques spécimens de la flore du Midi.

C'est dans cet espoir que nous nous y rendîmes, M. ABRIAL et moi-même, le 17 mai 1932, et c'était aussi pour étudier les possibilités d'une herborisation pour les étudiants en pharmacie, herborisation que devait conduire M. le Professeur MANCEAU.

Dans Saint-Vallier même, près de la gare, nous cueillons : *Ranunculus monspeliacus*, remarquable, entre autres, par ses racines tuberculeuses et par ses fleurs à calice réfléchi. Il s'agit de la variété *cyclophyllus*, car les feuilles radicales ont un limbe entier arrondi (tandis qu'il est découpé dans la variété *lugdunensis*, des environs de Givors).

Nous nous engageons ensuite dans la vallée de la Galaure, mais nous limitons nos explorations botaniques aux lieux avoisinant le tunnel de Rochetaillée qu'emprunte le petit chemin de fer de Saint-Vallier à Grand-Serre.

Sur les rochers qui dominent la route nous récoltons :

*Calluna vulgaris* ; — *Cystopteris fragilis* ; — *Asplenium ruta muraria* ; — *A. trichomanes* ; — *A. septentrionale* ; — *Athyrium Filix femina* ; — *Polypodium vulgare* ; — *Saxifraga hypnoidea* ; — *Lactuca perennis* ; — *L. muralis* ; — *Anarrhinum bellidifolium* ; — *Vincetoxicum officinale* ; — *Centaurea aspera* ; — *Rubia peregrina* ; — *Scleranthus perennis* ; — *Coronilla emerus* ; — *Viburnum lantana* ; — *Sedum album* ; — *S. acre* ; — *S. Telephium* ; — *S. sexangulare* ; — *S. dasyphyllum* ; — *Sempervivum tectorum* ; — *Sarothamnus scoparius* ; — *Aira precox* ; — *Cerasus Mahaleb*.

Le long du plan incliné qu'emprunte la voie ferrée pour aborder le tunnel, se creuse un fossé humide où nous cueillons :

*Rumex acetosa* ; — *R. acetosella* ; — *Cardamine impatiens* ; — *Arabis turrita* ; — *A. Thaliana* ; — *Silena italica* ; — *S. nutans* ; — *Alnus glutinosa* ; — *A. incana* ; — *Angelica sylvestris* ; — *R. pulcher. R. crispus* ; — *Umbilicus pendulinus* ; — *Circea lutetiana* ; — *Valeriana officinalis* ; — *Lamium galeobdolon* ; — *Carex maxima* ; — *Ribes alpinum* ; — *Mercurialis perennis* ; — *Scolopendrium officinale*.

Après avoir traversé le tunnel, un sentier qui s'élève à gauche derrière des

logements d'ouvriers nous permet de gagner les escarpements qui surmontent le tunnel et dominent la route.

La flore est riche et nous rencontrons notamment :

*Celtis australis* ; — *Osyris alba* ; — *Jasminum fruticans* ; — *Hypericum perforatum* ; — *H. montanum* ; — *Ruscus aculeatus* ; — *Cornus Mas* ; — *Acer trilobatum* ; — *Quercus ilex* ; — *Sarothamnus purgans* (en pleine fleur) ; — *S. vulgaris* (pas encore fleuri) ; — *Castanea vesca* ; — *Aira caryophylla* ; — *Melica uniflora* ; — *Phillyrea media* ; — *Jasione montana* ; — *Orchis bifolia* ; — *O. mascula* ; — *Convolvulus cantabricus* ; — *Asplenium adiantum nigrum* ; — *Pulsatilla rubra* ; — *P. montana* ; — *Buxus sempervirens* ; — *Juniperus oxycedrus*.

A partir de Pont-de-Saint-Uze la vallée s'élargit et la plaine de la Galaure apparaît bordée par des coteaux recouverts de lehm.

Nous nous engageons sur un chemin carrossable qui permet d'accéder à la chapelle de Sainte-Euphémie. Le talus est recouvert d'un véritable tapis de fleurs, fleurs blanches de *Saxifraga hypnoidea*, gazon de fleurs roses de *Saponaria ocymoides*, plus loin, des *Cistus salvifolius* en bouton, s'étaient.

Laissant là le chemin, nous nous glissons dans un sentier qui nous conduit à travers de petits taillis vers les escarpements qui dominent le Pont-de-Saint-Uze et chemin faisant nous rencontrons :

*Sorbus aria* ; — *S. aucuparia* ; — *S. torminalis* ; — *Orobus tuberosus* ; — *Plantago carinata* ; — *Arenaria trinervia* ; — *Senecio gallica* ; — *Pyrethrum corymbosum* ; — *Trinia vulgaris* ; — *Saxifraga granulata* ; — *Anthemis tinctoria* ; — *Festuca duriuscula* var. *glauca* ; — *Nardurus Lachenali* ; — *Vicia lutea* ; — *Trifolium alpestre* ; — *Genista pilosa* ; — *Juniperus vulgaris* ; — *J. oxycedrus* ; — *Helichrysum stoechas* ; — *Lonicera etrusca*.

D'une manière générale, les plantes récoltées sont celles que la latitude et le sol pouvaient permettre de prévoir, c'est-à-dire des espèces d'allure méridionale et de tendance silicicole.

*Centaurea aspera*, *Celtis australis*, *Osyris alba*, *Jasminum fruticans*, *Acer trilobatum*, *Quercus ilex*, *Phillyrea media*, *Convolvulus cantabrica*, *Juniperus oxycedrus*, *Cistus salvifolius*, *Ranunculus monspeliacus*, forment un ensemble qui donne à ces gorges un cachet méridional.

La flore silicicole est naturellement abondamment représentée. A côté des classiques *Calluna vulgaris*, des *Sarothamnus purgans* et *vulgaris*, *Castanea vesca* et des *Rumex*, d'autres espèces sont bien typiquement silicicoles : tels *Anarrhinum bellidifolium*, *Plantago carinata*, et le *Saxifraga hypnoidea*, qui forme pendant l'hiver sur les rochers des tapis moussus et roux.

Cependant on est un peu surpris de la présence, au milieu du granit, de plantes qu'on dit calcicoles : *Coronilla emerus*, *Rubia peregrina*, *Lonicera etrusca*, *Pyrethrum corymbosum*.

Les alluvions glaciaires des plateaux avoisinants et le lehm qui recouvre les coteaux riverains de la Galaure peuvent expliquer la présence de ces espèces calcicoles. Et d'ailleurs chacun sait qu'il est peu d'espèces absolument calcicoles, comme il en est peu d'absolument silicicoles. C'est ainsi que nous avons coutume de rencontrer : *Rubia peregrina* dans nos massifs calcaires du lyonnais, alors que dans le Midi cette espèce est volontiers l'hôte de la silice. Inversement *Umbilicus pendulinus* qui, dans les Alpes Maritimes, se développe aisément sur le calcaire, ne se rencontre guère dans nos régions ailleurs que sur le granit.

Et ainsi les gorges de la Galaure nous ont offert ce que nous attendions d'elles, une flore variée et intéressante dans un site d'un austère pittoresque.